



Accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles au Burkina Faso : quelles conditions pour assurer leur pérennisation ?

Synthèse de la discussion en ligne du 25 octobre au 5 novembre 2021

Contexte et objectifs

La situation de l'eau et de l'assainissement dans les écoles est très préoccupante. Mondialement, selon le Programme Commun de Monitoring du secteur Eau, Assainissement et Hygiène de 2018 (JMP acronyme en anglais), en 2016, près de 570 millions d'enfants ne bénéficient d'aucun service élémentaire d'approvisionnement en eau de boisson dans leur établissement scolaire. En ce qui concerne l'accès à l'assainissement dans les écoles, plus de 620 millions d'enfants à travers le monde ne bénéficient d'aucun service élémentaire d'assainissement dans leur établissement scolaire. Ces données interpellent d'autant en ce qui concerne l'hygiène. Environ 900 millions d'enfants dans le monde ne bénéficient d'aucun service élémentaire d'hygiène dans leur établissement scolaire.

Près de la moitié des établissements scolaires d'Afrique subsaharienne ne disposent d'aucun service d'approvisionnement en eau de boisson. Un tiers des établissements scolaires d'Afrique Subsaharienne ne disposent d'aucun service d'assainissement. Ces services, quand ils existent, font face à d'énormes difficultés pour l'entretien, la maintenance des ouvrages Eau, Assainissement et Hygiène (WASH, son acronyme en anglais) et pour l'application des pratiques d'hygiène.

Malgré les investissements consentis par le gouvernement du Burkina Faso et ses partenaires, les nombreuses actions entreprises par les acteurs se sont focalisées sur les infrastructures d'eau et assainissement sans toujours permettre l'implication des communautés dans la gestion des ouvrages. Dans les écoles, ces interventions ne sont pas accompagnées par une prise en compte systématique des aspects de sensibilisation et d'information visant à un changement durable de comportement chez les enfants. De plus, il y a peu de programmes de suivi et de renforcement des systèmes mis en place intégrant les acteurs locaux, ce qui a fragilisé davantage les acquis.

Les ouvrages d'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement (AEPHA) en milieu scolaire ont le statut particulier « d'ouvrages institutionnels ». Même s'ils font partie des ouvrages transférés à la commune, leur gestion diffère de celle des autres ouvrages. En effet, ces ouvrages sont gérés par des comités de gestion (COGES) et des clubs de salubrité scolaire (CSS) composés de l'administration de l'école, des associations de parents d'élèves (APE) et de mères éducatrices (AME), des élèves et souvent des associations d'usagers de l'eau (AUE).

Les ambitions du gouvernement en matière d'éducation et de nutrition en milieu scolaire, sont déclinées dans les documents de politique et stratégie du secteur :

- Le plan de développement de l'éducation de base (PDDEB) ;
- La stratégie nationale de développement de l'éducation inclusive (SNDEI) à l'horizon 2020 ;
- La politique sectorielle de l'éducation (PSE) 2014-2023.

Afin de mieux identifier les enjeux de gestion des infrastructures d'AEPA en milieu scolaire, le réseau ACTEA a choisi de mettre en place cette discussion en ligne afin de collecter les retours d'expériences des acteurs du secteur, d'échanger et d'identifier les bonnes pratiques, les modes de gestion adéquats selon les technologies utilisées et selon les contextes d'interventions.

Objectifs

- Ouvrir un espace d'échanges autour de la situation de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire (contexte institutionnel et niveau d'accès aux services EAH) ;
- Identifier et partager les expériences des acteurs du secteur dans ce domaine ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les contraintes majeures relatives à la mise en place d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles sur l'ensemble des éléments de couverture du service (mode de gestion, entretien et maintenance, changement de comportement des enfants et de l'équipe pédagogique, engagement des communautés et des parents d'élève, etc.) ;
- Faire ressortir des bonnes pratiques et recommandations clés pour l'amélioration durable de l'EAHMS.

Déroulement des échanges

Les échanges ont été animés par le réseau ACTEA, et se sont déroulés par mail, par l'intermédiaire d'une mailing liste créée et dédiée à ces échanges. Une synthèse a été produite à l'issue de chaque session.

Session 1: Lundi 25 et mardi 26 octobre : L'équipement des écoles en infrastructures d'eau potable et d'assainissement

Session 2 : jeudi 28 et vendredi 29 octobre : Une multitude d'acteurs impliqués dans la gestion de l'AEPHA scolaire

Session 3 : mardi 2 et mercredi 3 novembre : L'enseignement de l'hygiène à l'école

Session 4 : jeudi 4 et vendredi 5 novembre : La gestion de l'hygiène menstruelle

Synthèse de la session 1 : L'équipement des écoles en infrastructures EAH

Quelles sont les actions entreprises par l'Etat pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire ?

- Dans le cadre de la décentralisation, l'Etat a transféré la compétence eau et assainissement aux communes ; ce sont désormais les collectivités qui ont la responsabilité première de doter les milieux scolaires d'ouvrages WASH. Chaque année, le gouvernement fait des transferts de fonds dans ce sens aux collectivités qui à leur tour ajoutent une part de budget propre et mobilisent aussi des partenariats spécifiques pour les accompagner.
- L'Etat élabore les politiques, finance les infrastructures, accompagne et donne des directives aux communes dont c'est la compétence.
- L'ONEA intervient parfois pour réaliser les ouvrages d'assainissement dans des établissements scolaires de ses zones de compétence.

Quels programmes et projets sont mis en place actuellement ?

La Politique sectorielle de l'éducation du Burkina Faso (PSE/BF) 2014-2023 constitue le référentiel de planification, de suivi et d'évaluation des programmes et actions entrepris au niveau national dans le

secteur de l'éducation. Le programme est une partie de la mission permanente assignée au secteur de l'éducation et vise un objectif stratégique. Il se décompose en sous programmes comprenant des activités.

- Programme 1 : Développement de l'accès à l'éducation formelle ;
- Programme 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement/apprentissage ;
- Programme 3 : Renforcement de la fourniture des services sociaux aux élèves et aux étudiants ;
- Programme 4 : Développement de l'éducation non formelle ;
- Programme 5 : Pilotage et gestion du secteur de l'éducation.

Le programme pilotage vise la coordination de l'ensemble des programmes de la politique sectorielle. C'est le support des fonctions opérationnelles du secteur. Il assure de ce fait la fonction managériale globale du secteur.

« La plupart des projets et programmes spécifiques WASH scolaires sont initiés par les ONG. Pour les acteurs publics, ce sont des programmes globaux qui sont mis en œuvre, intégrant parfois les questions de WASH scolaire ». Témoignage de Firmin Hilaire DONGO BADA, Expert Hydraulique et Génie Rural, Consultant International Eau et Assainissement (WASH)

Que prévoit les textes en matière de conditions d'ouverture des écoles, notamment en ce qui concerne la réalisation d'infrastructures d'AEPHA dans les écoles ?

L'autorisation d'ouverture d'une école ne peut être accordée si le promoteur, public ou privé, n'a pas pris en compte la mise en place d'ouvrages WASH (point d'eau, latrines, ...). C'est une conditionnalité et depuis la mise en œuvre du Plan décennal de développement de l'éducation de base.

Constats

- Beaucoup d'établissements ouvrent sans respecter la conditionnalité des ouvrages WASH du fait de la faiblesse du dispositif de suivi des établissements scolaires ;
- Les équipements existants sont très mal utilisés et entretenus ; peu d'écoles arrivent à maintenir des ouvrages propres et fonctionnels, à l'image du WASH institutionnel en général ;
- Inexistence de muret de séparation "garçons/filles" au niveau de certaines latrines scolaires.

« L'équipement des établissements scolaires en infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement doit être imposé au ministère en charge de l'éducation. Aussi cette réalisation doit se faire dans le respect des prescriptions techniques du MEA avec prise en compte du genre de l'AFDH et de la GHM ». Suggestion de PALENFO A. Annabelle, Chef du Service chargé des Études et Statistiques Sectorielles/Direction Régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Est.

Quelles activités prioriser dans les écoles ? Quels cadres existent aujourd'hui : types d'infrastructures, normes à respecter, organisation de la gestion ?

Activités à prioriser

- La dotation des établissements scolaires en service WASH amélioré, la mise aux normes des ouvrages existants en prenant en compte les normes handi-sexo-spécifiques et les besoins en matière de gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) ;
- Axer les actions sur la sensibilisation de tous les acteurs scolaires (enseignants, parents d'élèves, élèves) tout en impliquant les collectivités.

Types d'infrastructures, normes à respecter

Selon le document de l'Opérationnalisation de la Stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, les normes d'équipements des écoles en ouvrages d'hygiène et d'assainissement suivantes sont à respecter :

Ecoles		
Filles	Garçons	Enseignants
- 1 bloc de latrine VIP à 4 cabines dont 1 cabine spacieuse pour handicapés - 1 dispositif de lavage des mains	- 1 bloc de latrine VIP à 4 cabines dont 1 cabine spacieuse pour handicapés - 1 bloc urinoir - 1 dispositif de lavage des mains	- 1 bloc de latrine VIP à 2 cabines dont une pour enseignante - 1 dispositif de lavage des mains

Source : [Paquet minimum d'actions communes de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement en milieu scolaire](#), élaboré par la DGAEUE en 2013.

Les infrastructures préconisées sont généralement les latrines VIP, avec des blocs séparés pour fille et garçon et un bloc à part pour le personnel enseignant. Le nombre de cabines varie en fonction du nombre d'élèves (1 cabine pour 30 enfants pour les filles et 1 cabine pour 40 enfants pour les garçons), l'intégration de la GHM et l'aménagement de cabine pour les personnes à mobilité réduite ([Décret-2019-0320 Norme-critre dassainissement.pdf\(mea.gov.bf\)](#)).

Les normes en matière d'accès l'eau potable dans les établissements scolaires exigent au moins un point d'eau moderne (PEA, PMH ou branchement privé).

Focus sur le traitement de l'eau :

Divers témoignages reçus ont soulevé la question du traitement de l'eau à l'école. Voici deux partages :

- La fondation Antenna [met à disposition l'appareil \(Mini-WATA\) pour la chloration de l'eau](#) : de l'hypochlorite de sodium est produite par électrolyse de l'eau. Testé au Burkina Faso, les élèves produisent sous supervision l'hypochlorite de sodium, remplissent les fontaines d'eau des classes, et contrôle le chlore résiduel. [Retrouvez plus d'infos en ligne ici](#).
- L'ONG Catholic Reliefs Services travaille, dans le cadre de son projet Dji Sanyani à Banfora, avec l'entreprise Bilada, le traitement de l'eau dans les écoles avec des solutions chlorés. Plus d'infos : <https://bilada.africa/>

Partages d'expériences

- Fondation Antenna sur la [récupération d'eau de pluie et chloration sur l'île de Sainte-Marie \(Madagascar\)](#).
- Association Burkinabè de Bourgogne (ABB) sur la réalisation projet "[Mon école, ma santé](#)".
- L'expérience de l'ONG CRS sur l'approche [école amie de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène \(« WASH Friendly school »\)](#) dans le cadre du projet Saniya So.

Synthèse de la session 2

Quels acteurs doivent être impliqués dans la gestion de l'AEPHA scolaire ? Quel est leur niveau de contribution ? Quelles sont leurs rôles et missions ?

Acteurs	Niveau d'implication : rôles et missions
<p align="center">Etat Ministères de l'eau et de l'assainissement, de l'éducation nationale, de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Engagements politiques - Organiser et financer la réalisation des infrastructures adéquates (latrines et points d'eau) - Organiser la formation des enseignants en incluant les thématiques du WASH à l'école - Définir les cadres techniques - Suivre la situation du WASH à l'école - Coordination du secteur
<p align="center">Collectivités (Communes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du service public de l'eau et de l'assainissement (AEPHA scolaire) - Assurer la synergie dans l'action des ONG et autres acteurs - Appuyer les efforts des communautés scolaires et apporter les contributions au-delà des possibilités des communautés scolaires (construction d'infrastructures par exemple)
<p align="center">ONG/Projets</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les efforts de l'Etat et des communes - Appuyer les responsables locaux dans la mise en place des infrastructures - Renforcer les responsables locaux et personnes référentes au sein des établissements scolaires pour la gestion du service et la sensibilisation aux enjeux EAH
<p align="center">Les communautés scolaires (enseignants, élèves, parents d'élèves et leaders communautaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer / auditer la situation WASH de leur école - Planifier les actions, les améliorations - Financer les actions à leur portée (entretien et réparation des infrastructures, consommables, etc.) - Assurer la gestion et l'entretien des infrastructures en place - Enseignement et promotion de l'hygiène - Sensibilisation aux bonnes pratiques de l'hygiène et de l'assainissement

Comment s'organise la gestion et l'entretien des infrastructures ?

L'entretien incombe aux élèves à travers les clubs d'hygiène et aux faitières des communautés impliqués dans la gestion des établissements scolaires (comités de gestion scolaire, les associations des parents d'élèves et les associations des mères éducatives) sous l'encadrement des enseignants.

*« La question de la gestion durable du WASH scolaire reste très préoccupante car peu d'écoles arrivent à maintenir des ouvrages propres et fonctionnels, à l'image du WASH institutionnel en général; à ce titre, la communauté scolaire a un rôle principal à jouer en ce sens qu'elle a au quotidien des actions / activités à conduire au niveau des écoles ». Témoignage de **Firmin Hilaire DONGO BADA, Expert Hydraulique et Génie Rural, Consultant International Eau et Assainissement (WASH).***

Quelles sont les contraintes rencontrées aujourd'hui dans la gestion et la maintenance ?

- La non prise en compte du WASH à l'école dans les plans d'action des comités de gestion scolaire ainsi que dans les planifications locales ;
- Le manque de collaboration et de synergie entre les différents acteurs (commune, Circonscription de l'Education de Base, communautés scolaires) : pour suivre, planifier et prioriser les besoins d'appui, investir/diriger les actions des ONG et autres intervenants en fonction des besoins connus ;
- La mauvaise gestion des ouvrages d'assainissement par manque de connaissance et d'organisation : les acteurs (commune, éducation, parents d'élèves) ne connaissent pas et/ou ne jouent pas leur rôle ;

- La faible participation des bénéficiaires dans les activités : certaines communautés scolaires trouvent trop lourde la charge de gérer et maintenir les points d'eau ;
- La non prise en compte du WASH dans les fiches de suivi pédagogique des inspecteurs ou conseillers pédagogiques ;
- Les détournements des fonds par certains acteurs.

Propositions de synergies d'action entre les différents acteurs

Les moyens de synergie et de coordination et les occasions pour les améliorer peuvent être :

- Le suivi conjoint périodique de la situation WASH des écoles par la commune et la CEB
- L'évaluation des conditions WASH scolaires et l'élaboration de plans d'action WASH niveau école par l'ensemble de la communauté scolaire (enseignants, parents et élèves) et leur partage avec les communes et les CEB
- Organisation de rencontre bilan WASH niveau école par la communauté scolaire (enseignants, parents et élèves)
- La planification des investissements dans les écoles par les communes prenant en compte les besoins des écoles (sur la base des plans d'action des écoles et du suivi externe fait par la commune et la CEB), le budget de la commune, les financements de l'état et les prévisions des différents acteurs dont les ONG intervenant dans la commune
- L'organisation des rencontres de coordination WASH au niveau de la commune avec focus sur le partage d'expérience et la mise à l'échelle des approches pertinentes et des bonnes pratiques.

Synthèse de la session 3

Quels sont les responsables dédiés à la formation, la sensibilisation sur ces enjeux ?

Si le cadre est imposé par les ministères compétents (responsable du secteur EAH et responsable du secteur éducation), ce sont bien les communautés scolaires (enseignants, élèves, parents d'élèves et leaders communautaires) qui doivent être informés et formés pour assurer par la suite les formations et sensibilisation des élèves sur les pratiques d'hygiène, l'utilisation des infrastructures eau et assainissement à dispositions, et leur gestion.

Sur quels outils pédagogiques s'appuient ces responsables ?

Les cours d'hygiène dans les écoles sont animés dans la pratique par les enseignants avec l'appui des ONG. Divers outils sont développés, souvent inventés à chaque intervention d'ONG, si des outils ont été développés au niveau national et doivent être mis à disposition par les ministères, de nombreux autres sont créés sur place. Durant les discussions différents outils ont été partagés :

- [Modules de jeux et de quiz ludiques pour l'enseignement de l'hygiène dans les classes et hors classes](#), projet Kom Yilma 2, CRS
- [Pédag'eau](#) : une base de données spécifique est également disponible sur la base de données du pS-Eau
- Exemple [de coups de pouce \(« nudge »](#)) pour pousser au lavage de mains après les latrines.
- L'association « Mouvement Africain pour le Développement Environnemental de l'Est », s'appuie sur les savoirs culturels et scientifiques (théâtres, festival) pour sensibiliser les acteurs les plus à même d'assurer la gestion et l'entretien des infrastructures eau et assainissement.

« La fondation Antenna avec le Ministère de l'Education (MENA) et le Ministère de la Santé (et les ONGI présentent sur place), qui ont fait partie du comité de pilotage et avec qui a été réalisé une étude d'impact ([disponible en ligne : Rapport évaluation projet eau saine](#)). Nous avons rédigé le [manuel Eau Saine à l'École](#) qui a été intégré par le MENA dans le curriculum scolaire. Nous avons obtenu l'autorisation d'utiliser la technologie Mini-WATA dans les écoles par les services concernés du MENA. *Témoignage de Pierre-Gilles Duvernay, Fondation Antenna* »

L'hygiène et l'assainissement au programme scolaire sont-ils intégrés dans le cursus de formation des enseignants ?

L'Unicef appui l'Education à travers la conception de module qui a pris en compte le wash à l'école notamment au travers des programmes « Ecoles Amies de Wash » dans différents pays, toutefois la formation des enseignants en amont n'est pas systématique ce qui constitue un frein très fort aux développement des pratiques d'hygiènes dans les écoles.

Dans son [partage d'expérience](#), l'ONG CRS revient sur la définition de l'enseignement de l'hygiène, et présente les 6 principes pour créer et initier plus facilement le changement de comportement en matière de lavage des mains

Synthèse de la session 4

Par le passé la GHM n'était pas évoquée implicitement. Cependant, depuis l'implémentation de la GHM à travers le projet pilote 2016-2017, des modèles de latrines avec la cabine GHM (salle de rechange) sont construites dans les zones de projet par les structures de mise en œuvre. Dans ces zones de projet, la GHM est inclus dans l'enseignement de l'hygiène à l'école et même en communauté.

Aussi, à la faveur de la réforme des curricula en cours, la GHM a été prise en compte entant que thématique émergente. Le processus d'intégration a été enclenché et même presque achevé selon la direction en charge des curricula qui nous le confirme.

Différents modèles de latrines avec la cabine GHM (salle de rechange) sont construites dans les zones de projet (mis en œuvre notamment par les structures comme WaterAid, Plan international Burkina, CRS, etc.).

Selon les différents témoignages récoltés, les cabines GHM doivent :

- Représenter un endroit propre, intime, sécurisé (fermée de l'intérieur) ;
- Disposer d'un accès à l'eau et de savon pour se nettoyer et laver les serviettes réutilisables ;
- Disposer de moyens de récupération/élimination des serviettes usagées ;
- Disposer d'un éclairage efficace (tôles translucides) ;
- Être à proximité des latrines filles et séparée du bloc latrine des garçons (et éviter la stigmatisation de l'utilisatrice).

Cette cabine n'est pas forcément équipée de dispositif d'assainissement, pour permettre par exemple de limiter les indispositions (odeur etc.).

En parallèle, l'école et l'équipe enseignante doit pouvoir :

- Améliorer les connaissances et le partage de l'information sur les menstrues et leurs gestion (formations des élèves, groupes de discussions) ;

- Pouvoir soutenir et accompagner les filles durant ces périodes ;
- La mise à disposition de kits d'urgence en cas de survenue inopinée des menstrues.

Partage d'expériences

- L'expérience de l'ONG Solidarité Plurielle sur la [GHM dans le cadre d'un projet de Wash à l'École](#) financé par l'Unicef Mali.
- L'expérience de l'ONG CRS sur la [GHM dans le cadre d'un projet WASH in school dénommé, Kom-Yilma](#) et un [recueil de témoignage sur la GHM](#).
- L'expérience de l'association de solidarité Visa Verveine pour Passakongo sur la [mise à disposition de kits d'hygiène individuelle pour les filles scolarisées en primaire](#) au Cameroun.

Documentation

La [politique sectorielle de l'éducation \(PSE\) 2014-2023](#), rédigée par le Ministère de l'Éducation.

[Manuel Eau Saine à l'école](#) rédigé par la Fondation ANTENNA et intégré par le Ministère de l'Éducation dans le curriculum scolaire.

[Protocole de collaboration intersectoriel WASH, EDUCATION, SANTE](#) élaboré sous le pilotage du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement de concert avec l'ensemble des acteurs dont l'UNICEF.

[Note d'approche NUDGE-Lavage des mains "Coup de pouce "](#) mené par l'UNICEF en partenariat avec Planet Enfants Développement.

[Eau, hygiène et assainissement dans les pays en voie de développement : expériences en Guinée, au Niger, Burkina Faso et Sénégal.](#), article rédigé par Dominique Vaurette, médecin biologiste.

Gestion de l'hygiène menstruelle dans les projets EAH, note technique rédigée par le pS-Eau : [ps_eau_la_gestion_de_l_hygiene_menstruelle_dans_les_projets_eah_2020.pdf\(pseau.org\)](#)

Eau, hygiène et assainissement en milieu scolaire, note technique rédigée par le pS-Eau : [ps_eau_l_hygiene_et_l_assainissement_en_milieu_scolaire_2017_VF.pdf\(pseau.org\)](#)